

Jeudi 14 mai 2020

Sept projets innovants d'agrivoltaïsme dynamique, portés par l'AREC Occitanie en association avec son partenaire Sun'Agri, lauréats de l'appel d'offre Innovation de la CRE pour un total de 12 MW. Un investissement de près de 16 M€.

7 projets innovants portés par l'AREC en Occitanie ont été lauréats par la CRE le 1^{er} avril 2020 :

- 4 projets dans les Pyrénées Orientales,
- un dans l'Aude,
- un dans le Gard
- un dans l'Hérault.

Les projets agricoles sont en maraîchage, viticulture ou encore arboriculture. Cette grappe de projets représente une capacité de production de plus de 12 MW crête pour un investissement de près de 16 M €.

Ces projets ont pour objectif commun : le développement de la filière d'agrivoltaïque dynamique favorisant ainsi que l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques. Ils sont les premiers résultats de la convention signée le 10 octobre dernier entre l'AREC et Sun'Agri sur le premier site pilote de Tresserre (déjà en service depuis 2018), dans les Pyrénées-Orientales.

Cette convention vise notamment à identifier et soutenir financièrement les projets pertinents de démonstrateurs agrivoltaïques dans la région et à faciliter le développement de nouveaux projets en élaborant une charte de bonne conduite pour les acteurs de la filière émergente de l'agrivoltaïsme.

L'agrivoltaïsme dynamique (AVD), est un outil au service des agriculteurs

Gratuit pour les exploitants agricoles, le système agrivoltaïque est financé par la vente de l'électricité qu'il génère. Cette technologie de rupture consiste en un système de persiennes agricoles équipées de panneaux solaires mobiles situés au-dessus des plantations et à une hauteur suffisante pour autoriser le passage des engins agricoles et ne pas perturber les écoulements d'air. L'originalité tient au fait que ces panneaux sont toujours orientés pour servir la plante : pilotés à partir d'algorithmes conçus sur mesure selon les besoins de la plante, leur modèle de croissance ou encore les conditions météorologiques, ils s'inclinent en fonction des nécessités d'ensoleillement ou d'ombrage. La technologie est particulièrement adaptée aux terroirs et cultures pérennes impactés par les changements climatiques.

Cette solution numérique s'articule selon différents modèles permettant la croissance de chaque plante :

- Modèles agronomiques permettant de décrire l'assimilation photosynthétique des plantes sous ombrage fluctuant ;
- Modèles de comportement hydrique décrivant l'eau de la racine à l'évapotranspiration sous ombrage fluctuant et modélisant l'écoulement de la pluie sur les panneaux et dans le sol ;
- Prévisions météorologiques et capteurs in situ développés pour la prévision de température / ensoleillement / hygrométrie ;
- Modèle d'optimisation du positionnement des panneaux permettant de calculer la trajectoire optimale des panneaux au cours de l'heure et de la journée.

Ci-dessous la liste des projets :

Localisation	Type de culture	Puissance (MWc)
Aude (11) LEUCATE	Viticulture en agriculture raisonnée	0,851
Gard (30) BEAUVOISIN	Viticulture en agriculture biologique	1,99
Hérault (34) FLORENSAC	Viticulture en agriculture biologique	3
Pyrénées-Orientales (66) THUIR	Maraîchage en agriculture biologique	0,575
Pyrénées-Orientales (66) CLAIRA		1,92
Pyrénées-Orientales (66) SALSES	Viticulture en agriculture biologique	3
Pyrénées-Orientales (66) LLUPIA	arboriculture en agriculture biologique	1,84

Sun'Agri, spin-off de la société Sun'R, est le pionnier de l'agrivoltaïsme dynamique. Forte de 11 années de travaux académiques conduits avec l'INRAE, l'entreprise a inauguré en 2018 à Tresserre (66) le tout premier démonstrateur agrivoltaïque dynamique mondial (4,5ha). Sun'Agri dispose également de trois dispositifs expérimentaux en opération à La Pugère (13), Piolenc (84) et Lavalette (34). L'entreprise a été récompensée de la médaille d'or aux SITEVI Innovation Awards 2019 et est labélisée Efficient Solution par la fondation Solar Impulse.

Pour en savoir plus sur Sun'R et sa solution d'agrivoltaïsme : <https://sunagri.fr/le-concept-en-detail/>

Outil de la Région Occitanie, l'AREC fabrique des solutions de transition énergétique au service territoires

L'Agence s'attache à proposer aux acteurs des solutions adaptées, qu'elles soient clefs en main ou spécifiques, selon les contextes des acteurs des territoires d'Occitanie.

Neutre elle porte une vision objective sur les solutions. Tiers de confiance pour les acteurs territoires et au service de l'intérêt général, la valeur ajoutée de l'AREC se situe dans son accompagnement unique sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la transition énergétique : de l'amont jusqu'à la réalisation et le financement des projets.

Pour concrétiser ces projets AVD la **Société Agrivoltaïque d'Occitanie**, une des sociétés de projet de l'AREC, a été créée en partenariat avec Sun'Agri. Les projets mis en expérimentation permettront de valider et ajuster le modèle Sun'Agri pour ensuite en soutenir la diffusion lorsque le modèle sera mature.

Contacts techniques AREC :

Clément DELISLE – clement.delisle@arec-occitanie.fr

Vincent FEUILLETTE – vincent.feuillette@arec-occitanie.fr

Contacts presse Sun'Agri :

sunagri@rumeurpublique.fr

Thierry Del Jésus : +33 (0)6 60 47 90 38

Antoine Bolcato : +33 (0)7 77 14 61 97

Amina Maaloum : +33 (0)6 68 64 27 10